

LA VERSIFICATION

Il s'agit d'un ensemble de règles qui concernent l'écriture de textes en vers.

I/ LA LONGUEUR DES VERS :

Elle dépend du nombre de syllabes qui composent un vers.

Les exemples seront empruntés au texte suivant.

« Mon enfant, ma sœur,
Songe à la douceur
3- D'aller là-bas vivre ensemble !
Aimer à loisir,
Aimer et mourir
6- Au pays qui te ressemble !
Les soleils mouillés
De ces ciels brouillés
9- Pour mon esprit ont les charmes
Si mystérieux
De tes traitres yeux
12- Brillant à travers leurs larmes. »

Charles Baudelaire, « L'Invitation au voyage » (*Les Fleurs du mal*)

1) Les principaux types de vers :

12 syllabes = alexandrin	7 syllabes = heptasyllabe
10 = décasyllabe	6 syllabes = hexasyllabe
8 = octosyllabe	5 syllabes = pentasyllabe

Expl : « *Mon enfant, ma sœur* » = pentasyllabe (mon / en / fant / ma / sœur)

2) Le problème du e muet :

Dans certains cas un problème se pose : faut-il prononcer e ou non ? Ce problème concerne seulement ce que l'on appelle les e muets, orthographiés par la seule lettre e ; les e écrits eu, oe, ou oeu ne sont pas concernés : ils se prononcent toujours.

- « *Pour mon esprit ont les charm(e)s* » : si l'on prononce le e final de charme, le résultat n'est pas harmonieux ; la dernière syllabe ne se prononce donc pas ; le vers est un heptasyllabe, et non un octosyllabe.

Règle : le e muet ne se prononce jamais dans la dernière syllabe d'un vers.

- « *Song(e) à la douceur* » : si l'on prononce le e de songe, là encore le résultat n'est pas harmonieux, parce que l'on a deux voyelles à la suite. On ne le prononce donc pas ; le vers est un pentasyllabe, non un hexasyllabe.

Règle : le e muet ne se prononce pas lorsqu'il est placé devant une voyelle.

- « *Au pays qui te ressembl(e)* » : les e muets, sauf le dernier, se prononcent.

Règle : le e se prononce lorsqu'il est placé devant une consonne.

Ne pas prononcer le e s'appelle faire une élision, ou élider.

3) La diérèse :

Dans le vers « *Si mystérieux* », la prononciation normale donne quatre syllabes ; mais d'après le contexte, on attendrait un pentasyllabe (le reste du poème est composé d'une alternance de deux pentasyllabes et d'un heptasyllabe). On détache donc le i en prononçant :

« *si mystér-i-eux* ».

Détacher ainsi deux voyelles habituellement liées dans la prononciation s'appelle faire une diérèse. Ce procédé permet donc d'obtenir un vers de la bonne longueur, mais il a aussi pour conséquence de mettre le mot qui contient la diérèse en évidence ; à vous de savoir expliquer pourquoi en fonction du texte à commenter.

II/ LA RIME :

C'est la **répétition d'un ou plusieurs sons identiques à la suite en fin de vers**. Il est cette fois question de sons et non plus de syllabes. Les exemples seront empruntés aux textes suivants :

« Du palais d'un jeune Lapin
Dame Belette un beau matin
S'empara ; c'est une rusée.
Le Maître étant absent, ce lui fut chose aisée. »

Jean de La Fontaine

« Elle voulut aller sur les flots de la mer
Et comme un vent bénin soufflait une embellie,
Nous nous prêtâmes tous à sa belle folie,
Et nous voilà marchant par le chemin amer. »

Paul Verlaine

« L'hiver, nous irons dans un petit wagon rose
Avec des coussins bleus.
Nous serons bien. Un nid de baisers fous repose
Dans chaque coin moelleux. »

Arthur Rimbaud

1) La qualité de la rime :

Elle dépend du nombre de sons répétés :

- **Rime riche : 3 sons répétés ou plus**
Expl : « La mer /amer » = 4 sons répétés (a-m-e-r).
- **Rime suffisante : 2 sons répétés**
Expl : « embelli(e) /foli(e) » = 2 sons répétés (l-i).
- **Rime pauvre : un seul son répété.**
Expl : « lapin / matin » = 1 son (-in-)

2) La disposition :

- **Rime plate ou suivie:** les mots qui riment sont dans des vers qui se suivent.
Expl : texte de La Fontaine (Lapin/matin/rusée/aisée soit **A/A/B/B**).
- **Rime croisée :** deux rimes sont alternées.
Expl : texte de Rimbaud (rose/bleus/repose/moelleux, soit **A/B/A/B**).
- **Rime embrassée :** une rime est placée « à l'intérieur » d'une autre.
Expl : texte de Verlaine (mer/embellie/folie/amer, soit **A/B/B/A**).

3) Le genre :

Les rimes qui finissent par un e muet sont appelées rimes féminines ; les autres sont dites masculines. La règle est d'alterner les deux (cf. tous les textes cités). Le e muet final, s'il ne compte pas dans la longueur du vers, a donc quand même un rôle.

III/ LE RYTHME :

1) Les accents et les coupes :

L'accent en question est une intonation plus marquée de certaines syllabes : l'intensité de la voix augmente (cela n'a donc rien à voir avec les accents grave, aigu et circonflexe). **Après chaque syllabe accentuée on trouve une pause très légère, à peine perceptible : la coupe** ; on la matérialise par / (sauf à la fin du vers : on y fait toujours une pause, et l'on n'éprouve donc pas le besoin de la noter). **On trouve un accent pour chaque groupe de syllabes, un groupe comprenant entre 1 et 5 syllabes. L'accent est toujours placé sur la dernière syllabe du groupe.**

La ponctuation informe parfois de la place de l'accent : dans « Mon enfant, ma sœur », la virgule indique qu'il y a deux groupes => « *Mon enfant, / ma sœur* ».

En l'absence de ponctuation, on a parfois le choix entre plusieurs solutions : il faut alors chercher celle(s) qui semble(nt) la (les) meilleure(s).

Expl : « *D'aller là-bas vivr(e) ensembl(e)* » est un heptasyllabe ; il a donc au moins deux accents. On peut envisager différentes prononciations (pour comprendre ce que je veux dire, prononcez les vers à voix haute en faisant une pause d'une ou deux secondes à chaque coupe, comme s'il y avait des points de suspension) :

- « D'aller là-bàs / vivr(e) ensembl(e) » *(pas mal, comme prononciation)*
- « D'allèr / là-bàs / vivr(e) ensembl(e) » *(pas mal)*
- « D'aller là-bàs / vîvr(e) / ensembl(e) » *(boff)*
- « D'allèr / là-bàs / vîvr(e) / ensembl(e) » *(franchement ridicule)*

2) La césure :

C'est une **pause plus marquée que la coupe** que l'on fait dans certains vers constitués de deux parties. On la note //. La coutume (qui n'est pas toujours respectée) veut que les vers soient découpés ainsi :

- alexandrin 6 syllabes//6 syllabes
- décasyllabe 4//6 (« Je vis, je meurs ; // je me brûle et me noie ; »)
- octosyllabe 4//4 (« Elle buvait // mes petits mots »).

Chaque moitié de vers est appelée un « **hémistiche** ».

Expl. : Dans l'alexandrin suivant (extrait d'*Andromaque* de Jean Racine), le personnage qui parle fait partie des grecs ayant mis le feu à la ville de Troie ; il évoque la passion amoureuse qui le consume intérieurement : « *Brûlé de plus de feux que je n'en allumai* ». On peut placer les accents, les coupes et la césure ainsi :

« Brûlé / de plus de feux // que jè / n'en allumai »

Le rythme est donc : 2/4 // 2/4, ce qui donne au vers sa musicalité particulière.

3) Rejet, contre-rejet, enjambement :

➤ « *Il dort dans le soleil la main sur sa poitrine,*

Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit. » (Arthur Rimbaud)

Dans cet expl, on attendrait le mot « tranquille » à la fin du premier vers parce qu'il s'y rattache étroitement sur les plans de la grammaire et du sens. Au lieu de cela, **le mot est placé au début du vers suivant. C'est un rejet** ; cela donne un rythme particulier au vers et permet de mettre le mot rejeté en valeur (ici d'accentuer l'effet de choc produit par la découverte de ce que le dormeur est en réalité un mort).

- « Souvenir, souvenir que me veux-tu ? *L'automne*
Faisait voler la grive à travers l'air atone » (Paul Verlaine)

C'est l'inverse du cas précédent : on attendrait plutôt le mot *automne* au début du vers 2 ; au lieu de cela **il est placé à la fin du vers d'avant : c'est un contre-rejet**. Là encore, l'emploi de ce procédé permet de mettre un mot ou une expression en valeur et demande à être interprété.

- « Nous serons bien. *Un nid de baisers fous repose*
Dans chaque coin moelleux. » (Rimbaud)

Comme dans les cas précédents, une unité grammaticale semble placée « à cheval » sur deux vers ; mais les deux parties séparées sont trop longues pour que l'on puisse parler de rejet ou de contre-rejet. On parle alors d'**enjambement**.

IV/ LA STROPHE :

C'est un regroupement d'un nombre précis de vers.

1) Les principaux types de strophes :

2 vers = distique	6 vers = sizain
3 = tercet	7 = septain
4 = quatrain	8 = huitain
5 = quintil	9 = neuvain
	10 = dizain

Les noms en gras sont à connaître absolument.

2) Les poèmes à forme fixe :

Il s'agit de genres de poème dans lesquels le nombre et la nature des strophes sont déterminés à l'avance. Le plus connu est le **SONNET, composé de deux quatrains suivis de deux tercets** ; les rimes y sont normalement disposées de la façon suivante :

Quatrains		Tercets	
1	2	1	2
A	A	C	E ou E
B	B	C	D E
B	B	D	E D
A	A		

Le sonnet est donc composé de deux parties ; à vous d'analyser comment l'auteur exploite cette structure lorsque vous commentez un texte de ce genre.

CONCLUSION : Ces règles font apparaître la **dimension musicale du langage poétique** (on y parle de rythme, de sons). **Elles ont été respectées jusqu'à la fin du XIXe siècle**. A partir de ce moment, elles sont remises en question (tantôt elles sont observées, tantôt non) ; c'est d'ailleurs à cette période qu'apparaissent le poème en prose et le vers libre (= vers de longueur libre) qui permettront de trouver de nouvelles formes de musicalité.